

## ***Éducatrice en prévention des dépendances***

***Caroline Blackburn poste : 5015***

***Courriel : carolineb.larelance@sogetel.net***



***Mon rôle dans les écoles :***

### ***Par rapport aux étudiants :***

*L'éducateur est présent pour les étudiants afin de créer un lien, répondre à leurs interrogations et les informer/sensibiliser sur les types de substances et la consommation responsable. Il privilégie une approche de réduction des méfaits, tout en assurant une prévention au niveau des dépendances, une réduction de la consommation actuelle du jeune ou encore, il vise à retarder le plus possible le début de la consommation. Lors de rencontres obligatoires, il favorise le changement chez l'étudiant en l'encourageant et en le soutenant dans ses démarches. De plus, l'éducateur se déplace, selon la demande, dans les classes afin d'y animer des ateliers de prévention et de sensibilisation. Finalement, il est présent dans les écoles lors de la Semaine de prévention de la toxicomanie, seul ou avec des partenaires, pour fournir des outils d'information.*

### **Par rapport à la direction et aux membres du personnel**

*L'éducateur collabore auprès de la direction sans toutefois compromettre son rôle auprès des étudiants (confidentialité). Il assure une présence auprès de cette dernière afin d'appuyer les plans d'intervention lors d'une suspension suivi d'un retour en milieu scolaire. Il est disponible pour répondre aux questions et soutenir le personnel de l'école. L'éducateur doit être très vigilant par rapport à la confidentialité de ses dossiers.*

### **Par rapport aux parents**

*L'éducateur peut répondre aux questionnements de ces derniers et les soutenir dans leurs démarches. Il peut aussi référer le parent à un organisme qui agit auprès des parents d'enfants consommateurs ou auprès des proches de personnes consommatrices (La Relance ou autres). Lorsque l'enfant est âgé de plus de 14 ans, le parent est dans l'impossibilité d'obtenir de l'information sur le suivi de son enfant sans le consentement écrit de ce dernier. Lorsque l'enfant est âgé de moins de 14 ans, une entente bénéfique entre le parent et l'intervenant peut avoir lieu.*

### **DESCRIPTION DES SERVICES**

#### **Présence de l'éducatrice à tous les lundis de 8 h30 à 16h00**

- a. Animation d'ateliers de prévention en dépendance pour tous les niveaux du secondaire ;*
- b. Entrevues individuelles court terme (suivis volontaires ou obligatoires) et références au besoin ;*
- c. Implication et disponibilité auprès du personnel de l'école ;*
- d. Disponibilité auprès des élèves et animation de petits ateliers de sensibilisation sur la place publique, par exemple lors de la semaine de prévention des toxicomanies ou autres événements pertinents ;*
- e. Formation aux enseignants sur demande.*

### **Projet parent élève ;**

*Lorsqu'un élève vit une problématique de dépendance et qu'il le souhaite, nous proposerons du soutien aux parents. Deux rencontres individuelles avec une intervenante différente de celle de l'élève seront offertes aux parents. Le but étant d'accompagner le parent dans cette situation. Les rencontres peuvent se dérouler dans les locaux de la relance ou encore par téléphone*

*Si vous avez besoin de parler ou de rencontrer un intervenant en dehors des heures offerts dans le cadre scolaire, vous pouvez nous contacter :*

**LA RELANCE ([www.larelace.net](http://www.larelace.net))**

**690 monseigneur-Panet Bur : 102**

**Nicolet, QC**

**J3T 1W1**

**Tel : 819-293-8264**

**[relance@sogetel.net](mailto:relance@sogetel.net)**